

McKinnon	O'Sullivan	Stanfield
Mitges	Paproski	Stevens
Muir	Reilly	Stewart (Marquette)
Munro (Esquimalt-Saanich)	Reynolds	Taylor
Murta	Ritchie	Tétrault
Neil (Moose Jaw)	Roche	Thomas (Moncton)
Nesbitt	Rondeau	Towers
Nielsen	Rynard	Wagner
Nowlan	Schellenberger	Whittaker
Oberle	Schumacher	Wise
O'Connor	Scott	Woolliams
	Stackhouse	Yewchuk—115.

## CONTRE

## Messieurs

Allmand	Guay (Lévis)	Nelson
Andras	Guilbault	Nesdoly
Barnett	Haidasz	Nystrom
Basford	Harding	Olaussen
Béchar	Harney	Olivier
Bégin (M <sup>11e</sup> )	Herbert	Orlikow
Benjamin	Hopkins	Ouellet
Blackburn	Howard	Pelletier
Blais	Hymmen	(Hochelaga)
Blaker	Isabelle	Pelletier
Blouin	Jamieson	(Sherbrooke)
Boulangier	Jerome	Penner
Breau	Knight	Portelance
Brewin	Knowles (Winnipeg-Nord-Centre)	Poulin
Broadbent	Lachance	Prud'homme
Buchanan	Lafamme	Railton
Caccia	Lajoie	Reid
Cafik	Lalonde	Richardson
Campbell	Lang	Rodriguez
Caron	Langlois	Rompkey
Clermont	Laniel	Rooney
Comtois	La Salle	Rose
Corbin	Leblanc (Laurier)	Rowland
Corriveau	LeBlanc	Roy (Timmins)
Côté	(Westmorland-Kent)	Roy (Laval)
Cullen	Lefebvre	Saltsman
Cyr	Leggatt	Sauvé (M <sup>me</sup> )
Danson	Lessard	Sharp
Davis	Lewis	Smith
De Bané	L'Heureux	(Northumberland-Miramichi)
Demers	Loiselle	Smith (Saint-Jean)
Douglas	MacDonald	Stanbury
Drury	(Cardigan)	Stewart (Okanagan-Kootenay)
Dubé	Macdonald	Stewart (Cochrane)
Dupont	(Rosedale)	Stollery
Dupras	MacEachen	Symes
Duquet	MacGuigan	Thomas (Maison-neuve-Rosemont)
Ethier	MacInnis (M <sup>me</sup> )	Trudeau
Faulkner	Mackasey	Trudel
Firth	Marceau	Turner (London-Est)
Fleming	Marchand	Turner
Foster	(Langelier)	(Ottawa-Carleton)
Fox	Marchand	Walker
Gauthier	(Kamloops-Cariboo)	Watson
(Ottawa-Est)	Mather	Whelan
Gendron	McRae	Whicher
Gilbert	Morin (M <sup>me</sup> )	Yanakis—139.
Gillespie	Munro	
Gleave	(Hamilton-Est)	
Goyer	Munro	
Gray	Neale	
Grier	(Vancouver-Est)	
Guay		
(Saint-Boniface)		

Le débat reprend sur la motion, telle que modifiée, de M. Gray, appuyé par M. MacEachen,—Qu'un comité spécial de cette Chambre soit établi dans le but d'enquêter et de présenter des recommandations sur les tendances des prix de l'alimentation au Canada et sur les facteurs locaux et étrangers qui expliquent ces tendances.

Que les 25 membres de la Chambre des communes qui seront désignés ultérieurement par la Chambre soient les membres du comité spécial et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 65(5) du Règlement de la Chambre des communes.

Que ledit comité ait le pouvoir de convoquer des personnes, d'exiger la production de documents et dossiers et d'interroger des témoins; de siéger pendant les ajournements de la Chambre; de faire rapport à l'occasion et de faire imprimer de jour en jour les documents et témoignages qu'il juge utiles; de déléguer à des sous-comités l'un quelconque ou la totalité de ses pouvoirs sauf celui de faire rapport directement à la Chambre; de retenir les services d'avocats, de comptables et du personnel technique et de bureau qu'il juge nécessaire.

Que ledit comité devra présenter son rapport final avec recommandations une fois son enquête terminée et il devra présenter un rapport intérimaire avec recommandations de prendre les mesures qui s'imposent, et ce, en moins de deux mois depuis sa première réunion.

Le débat se poursuit;

(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)

## (Bills publics)

Du consentement unanime, les ordres numéros 1 et 2 sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques du Bill C-8, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (article 239).

M. Lambert (Edmonton-Ouest), appuyé par M. Bell, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le débat reprend sur la motion, tel que modifiée, de M. Gray, appuyé par M. MacEachen,—Qu'un comité spécial de cette Chambre soit établi dans le but d'enquêter et de présenter des recommandations sur les tendances